

# Vivre à Baracé



**Actions et informations municipales**



Chères Baracéennes, Chers Baracéens,

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée.

2020 n'aura pas été une année ordinaire. Des mois pendant lesquels la vie s'est arrêtée en partie, bouleversant notre quotidien, nos métiers, nos relations. Nous n'avons pas tous été impactés de la même façon, mais chacun a subi la COVID 19.

Cette période a réveillé en chacun d'entre nous, une solidarité qui nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, maintenir notre commerce, nos artisans et nos entreprises.

Mais cette période a aussi eu son effet négatif, peut-être dû à une baisse de moral et à un manque de tolérance. Certains oublient les règles de vie en collectivité et le respect des mesures sanitaires.

Soyons bienveillants avec les personnes qui nous entourent !

Nous avons été privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs : le loto, le vide-grenier, le théâtre, le sport, le marché de Noël, les soirées dansantes et les parties de belote, ainsi que le traditionnel repas des aînés, que nous avons remplacé par une distribution de colis à domicile permettant un moment d'échange. Nous espérons avoir apporté un peu de chaleur dans chacun des foyers. Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous manquaient.

Malgré cette crise sanitaire et les difficultés pour se réunir, l'équipe municipale est au travail depuis son installation.

2020 a vu la construction du terrain multisports initiée par le conseil précédent, la reprise de notre commerce par Ludivine qui a su s'adapter à la crise sanitaire en proposant de la vente à emporter, la mise en place d'un marché local qui rassemble une dizaine d'exposants tous les mardis soir mais qui est malheureusement annulé pendant cette période de couvre-feu, et la finalisation de l'adressage qui est indispensable à l'installation de la fibre. Maintenant chacun et chacune d'entre nous a une adresse normalisée avec un numéro, même les lieux-dits.

2021 n'est pas dénuée de projets mais nous devons être vigilants, notre capacité à investir diminuant ainsi que nos recettes.

Une étude avec le conseil départemental va être lancée pour l'aménagement et la sécurisation de la traversée du bourg. Nous allons finaliser l'aménagement paysager du terrain multisports et l'installation d'un filet de protection.

Suite à vos retours, nous lancerons ou pas le dispositif pour la mutuelle communale, c'est pourquoi je demande aux personnes intéressées de répondre à ce questionnaire et de le retourner en Mairie, tout en sachant que cela ne les engage en rien. Si la mutuelle communale est mise en place, une réunion publique sera organisée.

Avec le contexte actuel, j'ai malheureusement été contrainte de renoncer à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je profite de cet éditorial pour souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux arrivants.

Jamais les vœux de santé, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite, ainsi que mes conseillers municipaux, une belle et heureuse année 2021 !

Excellente lecture à vous.

Christine RICHARD, Maire.



Photo prise le 25 mai 2020

## Commissions Communales

### Urbanisme - Environnement - Cadre de vie :

Tania LANGLAIS, responsable  
Cédric CLAVREUL  
Karine LAUNAY  
Julien MICHELY  
Wesley BOISARD

### Tourisme - Culture - Vie Associative:

Tania LANGLAIS, responsable  
Marion BODINEAU  
Marguerite DELVAL  
Maud LANGLAIS  
Joël FROGET

### Enfance - Jeunesse :

Tania LANGLAIS, responsable  
Marion BODINEAU  
Julien MICHELY  
Wesley BOISARD

### Action Sociale :

Tania LANGLAIS, responsable  
Marguerite DELVAL  
Karine LAUNAY  
Graziella LEBEAU  
Julien MICHELY

### Finances - Artisanat - Commerce :

Joël DRONNE, responsable  
Joël FROGET  
Maud LANGLAIS  
Erwan CARAËS  
Graziella LEBEAU

### Voirie - Service technique - Agriculture :

Joël DRONNE, responsable  
Thierry MOREAU  
Cédric CLAVREUL  
Émerik GILBERT  
Erwan CARAËS

### Bâtiments - Cimetière - Accessibilité :

Joël DRONNE, responsable  
Thierry MOREAU  
Cédric CLAVREUL  
Émerik GILBERT  
Erwan CARAËS

## Sommaire

P. 1	<b>ÉDITO</b>	P.19	Adressage
P.2	<b>INFOS MUNICIPALES</b> Commissions Communales Sommaire	P.20	Numérique Mutuelle communale
P.3	État-Civil 2020	P.21	Transports scolaires CLIC Nord Est Anjou
P.4	Tarifs 2021-2022	P.22	ADMR Voitur'âges Sourires Part'âgés
P.5	Les élus à vélo Colis aînés	P.23-24	ESCALE
P.6	Espace Jeunes Argent de poche	P.25	Transport à la demande Enquête mobilité
P.7	Marché	P.26	<b>VIE ASSOCIATIVE</b> Le Comité des Fêtes Le Club des Retraités Baracéens
P.8	Inauguration "Chez Lulu"	P.27	Livres et Loisirs
P.9	Remise de médaille Intramuros Site internet	P.28	Les Z'Embaracés
P.10	Infos diverses Urbanisme	P.29	Village Fleuri Team LKS
P.11-12	Les réunions de conseil municipal 2020	P.30	Le Mambo Octobre Rose
P.13-14	<b>INTERCOMMUNALITÉ</b>	P.31	Perce-Neige
P.15-16	<b>SICTOM</b> Loir et Sarthe	P.32	Journées du Patrimoine
P.15	Planning balayage	P.33	L'Arbre Bleu
P.17	<b>CADRE DE VIE</b> Chez Lulu Élections	P. 34	Donneur de Sang
P.18	Mangeons Loc'ALS Journée Défense et Citoyenneté	P.35	Calendrier 2021

**NAISSANCES**

Nous souhaitons la bienvenue aux 12 bébés nés en 2020.



GUINOISEAU Maël	27 février
DELOMMEAU Lyna	15 avril
BRUNEAU Solyne	29 avril
LE BRIS Anthony	15 mai
DUH Anélya	21 juillet
BLANCHARD Côme	28 juillet
CHARTIER CHEVALLIER Mady	14 août
DANILO Jules	22 septembre
BRISSET Lou	24 septembre
MICHELY Chiara	15 octobre
MICHELY Milo	15 octobre
CLÉMENT Gustave	24 décembre

**LA RECONNAISSANCE ANTICIPÉE**

...permet de choisir la filiation de son enfant avant sa naissance, lorsque les parents ne sont pas mariés, c'est-à-dire lui choisir un nom de famille pour le jour de sa naissance. Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la Mairie, aux horaires d'ouverture habituels, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un acte sera rédigé et une copie vous sera remise pour la présenter le jour de la naissance de l'enfant.

**MARIAGES**

Tous nos vœux de bonheur aux 3 couples qui se sont mariés.

RENVOISÉ Romain et HERBERT Tiffany	29 février
MAHOT Frank et BURON Priscilla	4 juillet
BORGEL Chloé et DÉNÉCÉ Alexiane	17 octobre



**DÉCÈS**

Nous disons au revoir à 5 Baracéens, toute notre sympathie accompagne leurs familles et amis.



LE GOUIC Gilbert	25 janvier
LEROY Yvette	12 février
MALBRANQUE Jacqueline	19 mars
MANIEZ Jacques	06 mai
ULLDEMOLINS Jeannine	07 décembre

## Tarifs 2022 : Espace Lino Ventura

### • Habitants de Baracé\* du samedi matin au dimanche 20 heures

- petite salle et cuisine ..... 220 €
- grande salle et cuisine ..... 350 €
- toutes les salles et cuisine ..... 450 €

Une seule location, à ce tarif, par an et par foyer Baracéen.

**Il est bien entendu que les habitants de Baracé ne doivent pas servir d'intermédiaire pour louer la salle à des personnes extérieures à la commune.**

Après 20 heures et jusqu'au lundi 12 heures, une somme de 70 € sera demandée.

Location à partir de 10 heures le vendredi, une somme de 50 € sera demandée.

### • Location hors commune du samedi matin au dimanche 17 heures

- petite salle et cuisine ..... 320 €
- grande salle et cuisine ..... 560 €
- toutes les salles et cuisine ..... 750 €

Après 17 heures et jusqu'au lundi 12 heures, une somme de 100 € sera demandée.

Location à partir de 10 heures le vendredi, une somme de 50 € sera demandée.

• Le paiement de la location se fait à la remise des clefs et la caution de 850 € est rendue après avoir procédé à l'état des lieux. Un chèque de caution de 150 € pour le nettoyage des tables sera demandé et rendu 15 jours après la location.

• Du lundi au vendredi, ½ tarif pour toutes les salles sauf jours fériés.

## Tarifs 2021 : Concession cimetière, columbarium, et jardin du souvenir

Les tarifs pour 2021 sont :

Jardin du souvenir : 30 € pour la dispersion des cendres

<u>Emplacement Caveau</u> :	15 ans : 70 €	<u>Columbarium</u> :	15 ans : 300 €
	30 ans : 90 €		30 ans : 450 €
	50 ans : 130 €		50 ans : 600 €

## Tarifs 2021 : Loyers communaux

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les loyers pour 2021 :

Logement 12 rue de la Mairie	: 550 €/mois
Café/épicerie	: 400 €/mois
Jardin rue de Vieilleville	: 70 €/ an
Terrain de Grohier	: 150 €/ an



La commune dispose de terrains disponibles pour pâturage en location ou fauchage.

Pour plus d'informations s'adresser à la Mairie.



## Tarifs 2021 : Photocopies

Pour les particuliers :

Format A4 noir et blanc	: 0,20 €	Format A4 couleur	: 0,50 €
Format A3 noir et blanc	: 0,40 €	Format A3 couleur	: 1,00 €

Pour les Associations locales :

Format A4 noir et blanc	: 0,10 €	Format A4 couleur	: 0,20 €
Format A3 noir et blanc	: 0,20 €	Format A3 couleur	: 0,40 €

## Les élus à vélo

Les nouveaux élus du conseil municipal et les agents communaux - volontaires -, ont sillonné les routes et les chemins de Baracé.

Dimanche 26 juillet, ils sont partis à la découverte de la Bergeottière, de la Rougellière, puis se sont dirigés vers Prignes où ils ont pris le bac, et le dimanche 13 septembre, direction Les Petites Landes, Missoudin, La Midière et La Métairie des Landes.

Le but de ce tour de la commune était de découvrir le patrimoine local, de prendre connaissance du territoire afin de faciliter les échanges, de visualiser les lieux évoqués lors de réunions de conseil, et de mieux cibler les travaux de voirie à effectuer.

D'autres matinées vélo sont prévues cette année afin de continuer à découvrir Baracé et ses limites communales.



## Colis aînés

Tous les ans, les Baracéens de plus de 65 ans bénéficient du repas des aînés organisé fin septembre par la Commune.

Avec le conseil municipal, nous avons décidé d'annuler le repas des aînés fixé le jeudi 24 septembre.

Cette annulation s'inscrit dans le cadre des mesures sanitaires visant à freiner la propagation de la Covid-19 et à protéger les personnes vulnérables telles que les personnes âgées.

Toutefois, les élus ont souhaité faire un geste pour soutenir leurs aînés en cette période difficile.

Ainsi des paniers garnis ont été offerts et distribués par un binôme d'élus.

Ce moment d'échange a permis de faire un point sur l'année et sur les besoins de chacun. Cela a également été l'occasion pour les élus de se faire connaître et de partager un instant de convivialité.



Mr et Mme CADEAU, doyens de Baracé

## Espace Jeunes

L'Espace Jeunes devait ouvrir ses portes aux vacances de la Toussaint et de Noël avec des vendredis à thème. Malheureusement pour des raisons de sécurité suite à la crise sanitaire, nous avons fait le choix de fermer.

Nous allons donc plutôt penser à l'année 2021, en espérant que celle-ci sera moins compliquée.

En effet, si la suite nous le permet, nous rouvrirons l'Espace Jeunes pendant les vacances scolaires, les mercredis de 16h à 19h et les premiers vendredis de vacances scolaires de 18h30 à 21h30 (pour des soirées à thème).

Les vendredis à thème seront sur inscription, il sera demandé une participation de 3 € par vendredi et par jeune.

Inscription et règlement à la bibliothèque le samedi de 11h à 12h.

Vendredi 19 février : Soirée Crêpes

Vendredi 7 mai : Barbecue à Prignes ou Soirée Pizza (selon le temps)

Vendredi 29 octobre : Soirée Halloween

Vendredi 17 décembre : Animation cuisine + repas de Noël

**Nouveauté 2021** : La Commune offre un petit espace vert près de la mairie pour faire un jardin. Et oui certains ados avaient émis le souhait de jardiner. Nous allons donc préparer le jardin à la plantation printanière.

D'ailleurs, nous faisons **appel aux volontaires** pour aider nos futurs jardiniers. Nous souhaiterions offrir des moments intergénérationnels pour créer des liens entre nos séniors et nos jeunes alors si des personnes veulent tenter l'aventure pour transmettre le savoir du jardinage et donner un petit coup de pouce, vous êtes les bienvenus.

Je vous rappelle que **les jeunes sont responsables** mais les élus assureront une présence non permanente.

Tania LANGLAIS.

## Argent de poche

**Tu as entre 16 et 18 ans ?  
Tu cherches un job pour gagner un peu d'argent de poche  
pendant les vacances scolaires ?  
Ne cherches plus et participes à un chantier "Argent de poche".**

Ces chantiers de proximité sont organisés par la Commune, encadrés par les agents techniques ou un élu, ils ont pour but d'améliorer le cadre de vie : entretien des espaces verts, désherbage et nettoyage des espaces publics, mais aussi entretien des locaux, rangement, archivage etc..

Ces missions donnent lieu à une indemnité forfaitaire de 5 € par heure, dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée (3h30) avec une pause obligatoire (travail le matin uniquement).

D'ores et déjà, les inscriptions sont ouvertes pour cette année.

**Pour s'inscrire, il suffit de retirer un dossier d'inscription à la Mairie et de réaliser une lettre de motivation.**

**La commune te propose de participer aux**  
**OPERATIONS** Pour les  
**16-18 ans**  
**Argent de poche**

## Marché local

Depuis septembre 2020, vous avez pu profiter de notre marché tous les mardis de 17h30 à 19h30. Et c'est plutôt un succès pour les exposants comme pour les visiteurs. Merci à tous de jouer le jeu. Cette période d'hiver est un peu plus calme mais nous espérons un rebond à l'arrivée des beaux jours et à la réouverture de « Chez Lulu » pour redynamiser le marché.

En octobre, la Caravane Bio, les gâteaux de Durtal et Camille Fleurs de Lézigné nous ont rejoints.

À l'occasion de Noël, nous avons accueilli quelques Associations (vente de plaids, doudous, dégustation d'huitres) et quelques nouveaux exposants : les confitures de Daumeray, la viande bovine de chez Julien Nail, les huîtres et sapins de Noël de La Marinière.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux exposants, tels qu'un boucher/charcutier, marchand de fruits et pourquoi pas un poissonnier.

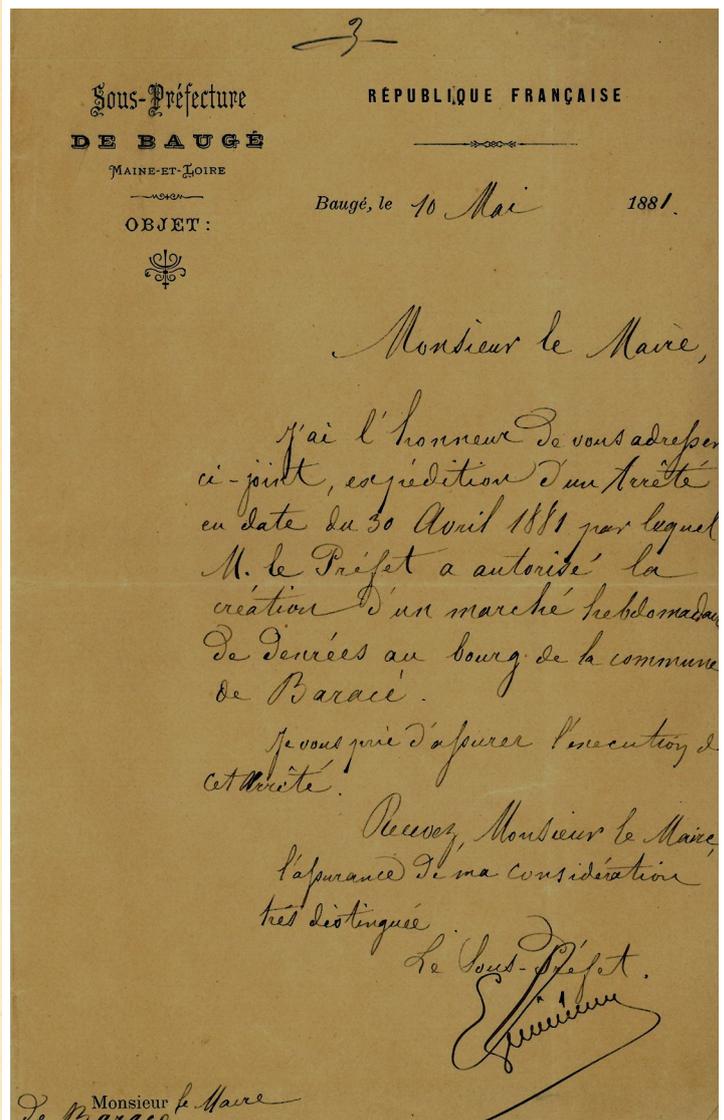
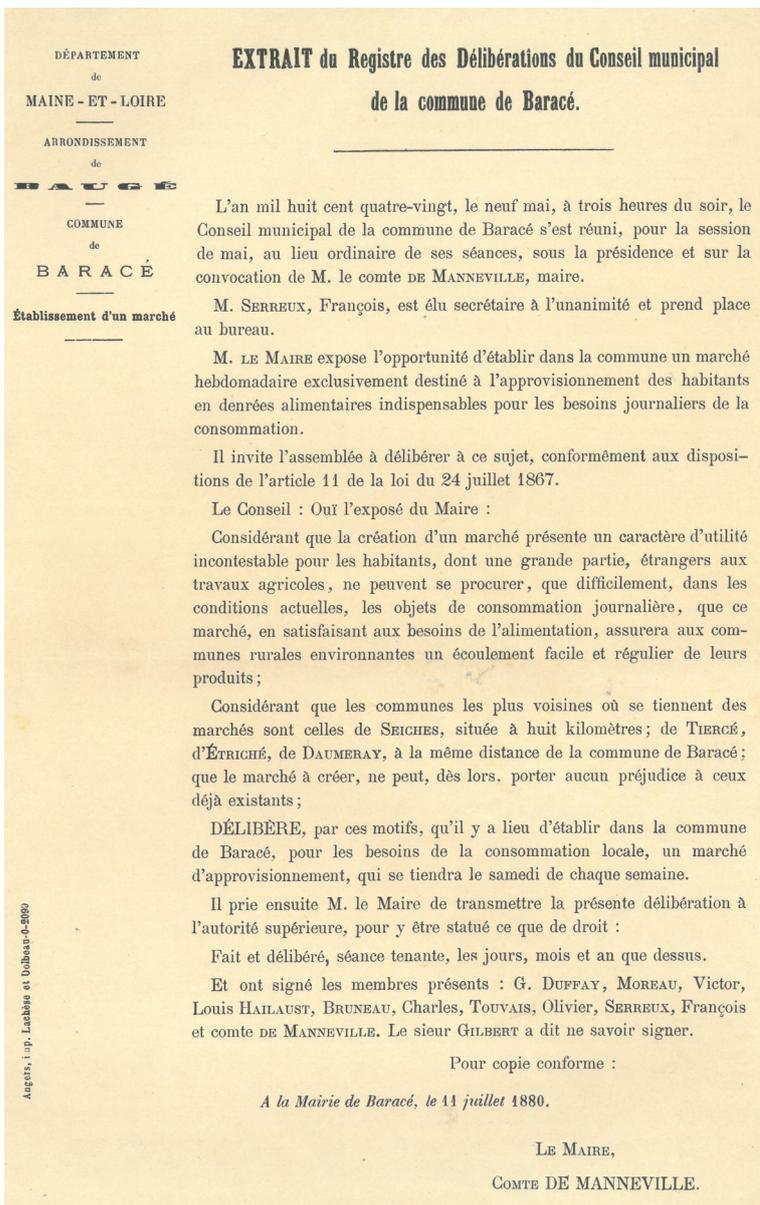
Nous espérons faire perdurer notre marché le plus longtemps possible pour offrir ce service à tous.

Nous vous remercions encore pour votre présence tous les mardis.

Tania LANGLAIS

## Un peu d'histoire

Notre marché du mardi soir, n'a pas été le premier sur la commune, le premier marché hebdomadaire de denrées a été autorisé en 1881 par le Préfet de l'époque.



## Inauguration "Chez Lulu"

Discours inaugural de "Chez Lulu", 15 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les élus,  
Baracéennes et Baracéens,  
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, merci d'être venus si nombreux à cette inauguration, c'est une très grande et très belle journée pour la commune de Baracé.

Après la fermeture du Tagliamento, fin juin, on a pu constater que le bourg était bien calme, triste, sans vie en l'absence de son commerce.

Après le confinement, il nous manquait ce lieu de rencontre, de vie et de services.

Je suis très heureuse aujourd'hui d'en faire l'inauguration.

Dès juin, j'ai rencontré Ludivine et Brigitte qui m'ont fait part de leur souhait de reprendre le commerce, rencontre qui m'a soulagée car la fermeture du dernier commerce de la commune en début de mandat, n'était pas pour la nouvelle équipe, envisageable.

En juillet, lors d'un conseil municipal, Ludivine et Brigitte sont venues nous présenter leur projet, elles n'avaient pas encore trouvé de nom pour le commerce, les conseillers municipaux leur ont proposé « Chez Lulu », proposition qui a été adoptée tout de suite, à en voir l'enseigne au-dessus de nos têtes.

Grâce à vous, Ludivine et Brigitte, nous allons retrouver un service à la population, un commerce de proximité avec son bar, sa salle de restauration, son épicerie, son dépôt de pain, son Point-Poste, et je suis sûre que vous avez d'autres projets pour ce multiservice.

Ludivine, Brigitte, au nom des élus, et je ne pense pas me tromper, au nom de toute la population de Baracé, je vous souhaite la bienvenue et beaucoup de réussite.

Que « Chez Lulu » soit pour tous un lieu de convivialité, un endroit où se retrouver tout simplement autour d'un verre pour parler ou d'un bon repas.

Je profite de l'occasion pour remercier mes Adjoints Tania et Joël, qui me sont d'une grande aide au quotidien.

Tania, tu as organisé ce marché des producteurs, je sais que tu t'es beaucoup déplacée et investie pour trouver des exposants, Merci à toi.

Joël, toi tu t'es beaucoup investi pour les travaux dans les locaux du commerce et du logement, tu as toujours été de bons conseils et d'une grande aide pour Thierry, Merci à Toi.

Merci à vous tous.

Et bonne réussite à vous deux.



## Remise de médaille

Jean-Baptiste RICHARD, conseiller municipal, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en remerciement de ses 31 années passées au service des Baracéens en tant que conseiller municipal depuis 1989.

Jean-Baptiste RICHARD a été pendant de nombreuses années, trésorier du Comité des Fêtes, et est actuellement, Président du Club des retraités Baracéens.

" C'est un grand honneur pour moi de te remettre cette médaille car nul ne la mérite autant que toi, enfant de Baracé, né à Baracé et maintenant retraité à Baracé. C'est un très beau parcours. Je te remercie pour ton dévouement ", a déclaré Daniel LE GOUIC.



## Intramuros : Application mobile

Baracé à portée de mains avec Intramuros



**Que se passe-t-il à Baracé et dans les alentours ce week-end?**

Afin de vous informer au mieux, en complément du site communal, la commune dispose depuis un an d'une application mobile dédiée à la vie quotidienne.

**D'un simple clic, retrouvez l'essentiel des animations de Baracé et de notre territoire.**

Intramuros est une application mutualisée au service des communes, celle-ci vous permet, outre les animations, de connaître les entreprises, d'informer votre mairie en cas de problèmes majeurs rencontrés dans votre environnement.

Une application simple à installer via Google Play ou AppStore.

## Site internet

Depuis quelques années, la commune s'est dotée d'un site internet puis d'une application mobile : Intramuros, les deux étant synchronisés, permettant ainsi une seule saisie des données.

Nous espérons que le site vous donne satisfaction, réponde à quelques unes de vos questions et vous tienne informés de tous les événements se déroulant sur la commune.

Les visites sur le site ont doublé en trois ans.

Les pages les plus visitées sont :

- Chez Lulu
- Récupération agricole Sarl Gadet
- Side-car occasion
- Les bulletins municipaux
- L'équipe municipale
- Location Espace Lino Ventura

Mois		Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Visiteurs différents	2020	1 704	1 540	1 564	1 183	1 360	1 066	1 192	1 250	1 361	1 274	1 220	1 220
	2017	402	375	468	521	547	530	675	523	689	773	711	590
Visites	2020	3 449	3 113	3 266	3 296	3 563	3 136	4 070	3 508	3 339	3 521	3 267	2 900
	2017	9 758	1 039	1 122	1 261	1 502	1 669	1 635	1 348	1 446	1 887	1 707	1 330

Tableau de fréquentation du site internet

## Portage de repas

Une livraison à domicile de repas préparés par le Foyer Perce-Neige, est proposée aux personnes qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas effectuer leurs courses et préparer leurs repas.

Les repas, préparés et livrés, sont déposés par un agent communal ou sont disponibles à Perce-Neige.

Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 6,50 € le repas.

## Commande de Fioul

Pour toute commande de fioul, particuliers et agriculteurs peuvent appeler :

Madame Hélène RICHARD au 02.41.76.94.16 **avant 21 Heures.**

**Rappel : date limite de commande le 15 du mois** pour une livraison à partir du 20 du mois.

La commande de fioul est une commande groupée.

Cette organisation est faite par une bénévole dans l'intérêt de la collectivité.

## Hébergements

### Gîte Launay

Monsieur Roger LAGACHE - 02.41.76.93.89

### La Colombellière

Madame Christiane PAUL - 06.45.14.23.86

## Animaux errants

La divagation d'animaux et plus particulièrement celle des chiens cause des désagréments. Dans un but de sécurité et de tranquillité, cette divagation a été réglementée.

**20 €** : c'est le montant de l'amende, fixé par le conseil municipal, que les propriétaires vont devoir payer si leurs animaux sont retrouvés sur la voie publique et mis en gardiennage dans le chenil communal.

**Le Syndicat d'Eau de l'Anjou produit et distribue l'eau potable.**

Le syndicat a renégocié les contrats de délégations de service public sur ce territoire. **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'entreprise exploitante pour le compte du syndicat a changé.**

**Désormais, votre entreprise référente sur ce sujet est la société SAUR et non plus VEOLIA.**

Aussi, pour tout problème d'alimentation en eau, fuite, demande de branchement et raccordement d'une habitation ou question concernant la facture d'eau, les usagers peuvent contacter le service client de la SAUR aux numéros suivants :

- Service client : 02.41.40.14.55
- Astreinte (Urgences uniquement) : 02.44.71.05.58

## PERMIS de CONSTRUIRE :

LEFEBRE Vincent et Stéphanie : Garage

LE ROUX Yannick : Extension

BODINEAU Marion: Extension

CHOUASNE Tristan et DIEU

Morgane : Extension

DRONNE / MANCEAU : Préau

Délai d'instruction : 2 mois

## DÉCLARATION PRÉALABLE :

PÉPION Marine: Vélux

MAURICE Pascal : Piscine

HULIN Thierry : Abris de jardin

BASSET Olivier et BASSET-

NAUBRON Coraline : Véranda

CHOUASNE Tristan : Modifi-

cation façade

MORISSE Sophie: Extension

COMMUNE DE BARACÉ: Di-

vision

GUILAUMÉ Muriel: Vélux

POIRIER Julie: Vélux

DELAUNAY Stéphane: Piscine

DELAUNAY Stéphane: Vélux

HURSON Lucie et BOUR-

GEOIS Brice: Vélux

ÉCURIE CYF: Changement de

destination

RICHARD Albert: Préau

GAUTREAU Augustin: Toiture,

fenêtres, rehaussement toit

Délai d'instruction : 1 mois

**Les demandes doivent être déposées en 4 exemplaires à la Mairie de la commune où se situe le terrain, ou adressées par pli recommandé avec demande d'avis de réception.**

## Les réunions du conseil municipal 2020

### Réunion du 21 janvier :

**Extension du réseau SIEML** : La participation de la commune pour l'extension du réseau Route de la Bergeottière s'élève à 1 064 €.

**Programme 2019 « rénovation du réseau d'éclairage public** : La commune versera 11 824,93 € au SIEML, correspondant à 50% de la dépense totale pour la rénovation d'une partie de l'éclairage public.

**Contrat d'assurance groupe « risques statutaires »** : Le conseil municipal a décidé de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents.

**Chemin des Grands Champs** : La commune va régulariser la quarantaine de parcelles de ce chemin.

**Taux des impôts locaux 2020** : Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2020 soit 14,30% pour la Taxe d'habitation, 21,35% pour la Taxe Foncière (Bâti) et 37,37% pour la Taxe Foncière (Non Bâti).

**Subventions 2020** : Voir bulletin de juillet.

**Travaux voirie 2020** : Voir bulletin de juillet.

**Tarif jeu d'étiquettes d'adresses** : La commune fournira un jeu d'étiquettes d'adresses à chaque candidat isolé ou liste de candidats au vu des élections municipales au tarif photocopies soit 0,20 € le A4 noir et blanc.

### Réunion du 10 mars :

**Échange de terrain entre la commune et M. et Mme Chassagneux** : Le conseil municipal a décidé de faire un échange sans soulte entre M. et Mme Chassagneux et la commune afin de régulariser le tracé du chemin communal actuel.

**Compte de gestion et compte administratif 2019** : Adoptés à l'unanimité.

**Budget primitif 2020** : Adopté à l'unanimité.

**Taux 2020 des impôts locaux** : Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux soit 14,30% pour la Taxe d'habitation, 21,35% pour la Taxe Foncière (Bâti) et 37,37% pour la Taxe Foncière (Non Bâti).

### Réunion du 25 mai :

**Élection du Maire** : Christine RICHARD a été élue Maire à l'unanimité.

**Élection des Adjoints** : Tania LANGLAIS a été élue 1<sup>ère</sup> Adjointe à l'unanimité et Joël DRONNE a été élu 2<sup>ème</sup> Adjoint à l'unanimité.

**Indemnités de fonctions des élus** : Le conseil municipal a décidé que le Maire et les Adjoints au-

raient 100% du montant prévu par le barème de la strate.

**Délégations données au Maire par le conseil municipal** : Le conseil municipal a décidé d'accorder certaines délégations à Madame le Maire.

**Chartre de l'élu local** : Madame le Maire a fait lecture de la Chartre de l'élu à tous les conseillers municipaux.

### Réunion du 11 juin :

**Délégués au sein des commissions communales** : Voir page 2.

**Délégués au sein de la CCALS** : Voir bulletin de juillet.

**Délégués au sein des Syndicats** : Voir bulletin de juillet.

**Le commerce** : Madame le Maire informe le conseil municipal de la fermeture définitive du Tagliamento le 27 juin. Le bail sera résilié à l'amiable par convention à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Pour la reprise du commerce, il a été décidé de créer un groupe de travail.

**Convention avec le Centre de Gestion pour la confection des payes** : Le conseil municipal a décidé de reconduire l'adhésion au Centre de Gestion pour la confection des payes pour la durée du mandat.

### Réunion du 20 juillet :

**Commerce** : Pour permettre la reprise du commerce, le conseil municipal a décidé d'autoriser Madame le Maire à signer le bail commercial moyennant un loyer de 400 € et le prêt à usage purement gracieux de la licence IV au profit de la SAS « Chez Lulu » à compter du 1<sup>er</sup> septembre, chez Maître Maradan à Durtal.

**Convention avec la Poste** : Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec la Poste.

**Convention masques** : Le conseil municipal a décidé d'approuver le principe de remboursement, par les communes membres à la CCALS, proportionnellement au nombre de masques reçus, soit 580 pour notre commune, à hauteur de 50% du reste à charge, soit 474,87 € pour notre commune, relatif à l'achat des masques lavables distribués à la population.

**Tarif portage de repas** : Le conseil municipal a décidé de fixer le prix du repas porté à domicile à 6,50 € à compter du 1<sup>er</sup> août.

**Commission communale des impôts directs** : Le conseil municipal a proposé une liste de 21 personnes pour constituer la commission communale des impôts directs. Sur ces 21 personnes, seule-

ment 6 titulaires seront retenus et 6 suppléants.

**Echange de terrain** : Le conseil municipal a décidé d'échanger du terrain sans soulte entre la commune et M. Leroux et Mme Launay en échange du droit de passage chemin des Loges.

**Présentation du budget** : Mme Véronique Boissonnet a présenté le Budget Primitif 2020 aux conseillers municipaux.

## Réunion du 14 septembre :

**FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement)** : Notre participation pour 2020 est de 147,69 €.

**Rapport CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)** : Le conseil municipal a décidé d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. Notre attribution de compensation s'élève à - 5 902 € pour 2020.

**FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)** : Le conseil municipal a décidé d'accepter la répartition dérogatoire libre. Si une commune de la CCALS vote contre, la répartition de droit commun s'applique automatiquement.

**Amortissement** : Le conseil municipal a décidé d'amortir sur 5 années les comptes 202 et tous les fonds de concours.

**Commerce** : Le conseil municipal a décidé de diminuer de moitié le montant des 3 premiers mois de loyers, soit 200 €, du 01/09/2020 au 30/11/2020.

**Table de conseil** : Le conseil municipal a décidé de vendre l'ancienne table de conseil pour 600 €.

**Frais de scolarités 2018-2019 Etriché** : Pour l'année 2018-2019, notre participation au frais de scolarités est de 9 264,16 € pour 15 élèves (351,20 € par élève d'élémentaire et 850,72 € par élève de maternelle).

**Frais de scolarités 2019-2020 Etriché** : Pour l'année 2019-2020, notre participation au frais de scolarités est de 11 674,27 € pour 19 élèves (365,05 € par élève d'élémentaire et 891,53 € par élève de maternelle).

**Mutuelle communale santé** : Une mutuelle communale pourrait être mise en place sur la commune. Le conseil municipal a décidé de fournir un questionnaire dans le prochain bulletin pour solliciter l'avis des habitants.

**FDGON 49 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)** : Le conseil municipal n'est pas favorable à la signature d'une convention avec FDGON pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

**Subvention Livres et Loisirs** : Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 400 € à l'Association « Livres et Loisirs ».

**Voirie 2021** : La commission voirie s'est réunie pour décider des travaux de voirie de 2021.

## Réunion du 02 novembre :

**Rapport annuel 2019 SPANC et AC** : Le conseil municipal a approuvé le rapport 2019 de l'assainissement non collectif et celui de l'assainissement collectif.

**Rapport d'activités 2019 de la CCALS** : Le conseil municipal a approuvé le rapport d'activités 2019 de la CCALS.

**Délibération versement fonds de concours au SIEML** : La commune a décidé de verser un fonds de concours de 203,72 € au SIEML pour les opérations de dépannages du réseau de l'éclairage public.

**Indemnisation charges Espace Lino Ventura** : Le conseil municipal a décidé que la participation du foyer Perce-Neige serait de 50 € par semaine pour nous indemniser des charges de chauffage, d'eau et d'électricité à compter du 12 octobre à l'Espace Lino Ventura.

**Aire de camping-cars** : Le conseil municipal a décidé de facturer 3 € par jour aux personnes actuellement sur l'aire de camping-cars depuis le 12 octobre pour nous dédommager de l'eau et l'électricité.

## Réunion du 14 décembre :

**Adhésion au contrat d'assurance groupe « risques statutaires »** : Le conseil municipal a décidé d'autoriser Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe.

**Installation d'un coffret prise par le SIEML** : Le conseil municipal a décidé d'installer un coffret prise pour le marché hebdomadaire pour un montant de 3 086,53 €. Le raccordement par ENEDIS est estimé à 1 302,48 €.

**Loyer du commerce** : La crise sanitaire que nous traversons ne favorise pas l'activité du commerce. Le conseil municipal a donc décidé de ne pas facturer les loyers de décembre et janvier.

**Tarifs 2021 loyers communaux** : Voir p4.

**Tarifs 2021 cimetière** : Voir p4.

**Tarifs 2021 photocopies** : Voir p4.

**Tarifs 2022 « Espace Lino Ventura »** : Voir p4.

**Nous vous informons que vous pouvez consulter tous les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune :**  
[www.barace.mairie49.fr](http://www.barace.mairie49.fr)

Retrouvez toutes les informations concernant la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe sur le site internet [www.ccals.fr](http://www.ccals.fr) et la page Facebook @ccanjouloiretsarthe.

Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS)

103 rue Charles Darwin, 49125 Tiercé - 02 41 37 56 89

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30 / vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h30

## SERVICE PETITE ENFANCE, ENFANCE et JEUNESSE

### LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Le RAM est un lieu d'accueil, d'échange et d'information à destination des assistants maternels et des parents. La commune de Baracé est rattachée au secteur de Tiercé.

Claudie VÉNARD, éducatrice de jeunes enfants, vous accueille sur rendez-vous :

Le mardi : 14h30 à 18h30

Le mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Le jeudi : 14h30 à 17h30

Maison de l'enfance  
Rue Françoise Dolto  
49125 Tiercé

Plus d'informations : 02 41 87 95 84 ou [ram@ccals.fr](mailto:ram@ccals.fr)



### LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un espace de rencontre, de jeux, d'échange de paroles entre parents, enfants et accueillants. Ce lieu convivial propose aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un proche, le plaisir d'être ensemble.

Ouvert le vendredi matin (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 en alternance sur deux lieux :

Semaines paires sur Etriché, Maison de l'enfance, rue du Chauvineau.

Semaines impaires sur Durtal, 12 bis rue de Bellevue, dans les locaux du périscolaire.

Plus d'informations : 06 40 55 42 83

### LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Un PIJ va ouvrir lundi 4 janvier 2021 sur le territoire. Il aura pour mission de répondre aux préoccupations des jeunes de 15 à 25 ans sur tous les thèmes de l'information jeunesse (la scolarité, les métiers, l'accès à la vie professionnelle, les loisirs et les sports, la vie quotidienne, les projets, la santé, la mobilité à l'international).

Claire-Astrid AUDEBRAND, chargée de l'animation du PIJ, proposera un accueil des jeunes en deux temps : les matins sur rendez-vous, en itinérance sur toutes les communes du territoire et l'après-midi, de 14h à 18h à l'antenne France Services de Seiches (ex-MSAP).

Plus d'informations : 06 32 93 61 41 ou [pointinfojeunesse@ccals.fr](mailto:pointinfojeunesse@ccals.fr)



## SERVICE SOLIDARITÉ et ACTION SOCIALE

### LA TÉLÉASSISTANCE, LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ÂGÉES



La Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe vous propose un service de téléassistance afin de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique en appuyant sur un bouton d'alerte.

Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne. Ce service vous est proposé au tarif de 15,90 € TTC par mois, avec la possibilité de résilier à tout moment.

Plus d'informations auprès du service solidarités : 06 47 84 47 90 ou [actionsociale@ccals.fr](mailto:actionsociale@ccals.fr)

### LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) LABELLISÉE FRANCE SERVICES



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La Maison de Services au Public à Durtal et son antenne à Seiches ont été labellisées France Services depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020. France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français.

Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour les accompagner dans les démarches du quotidien : carte grise, permis de conduire, passeport, demande de retraite, démarches sur les sites Pôle Emploi, CAF et CPAM...

Deux sites pour vous accueillir du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

11 rue Joseph Cugnot  
49430 Durtal  
02 41 96 10 40  
[mspdurtal@ccals.fr](mailto:mspdurtal@ccals.fr)

14 bis rue Henri Régnier  
49140 Seiches-sur-le-Loir  
02 41 27 23 75  
[mstpseiches@ccals.fr](mailto:mstpseiches@ccals.fr)

## SERVICE CULTURE

### UNE MÉDIATHÈQUE À VOTRE SERVICE

Une médiathèque à Durtal a ouvert ses portes en octobre 2020. Clé de voûte du réseau des bibliothèques, elle est accessible à chaque lecteur du réseau Anjou Loir et Sarthe.

Le mardi : 15h-18h  
Le mercredi : 10h-18h  
Le vendredi : 15h-18h  
Le samedi : 10h-12h30/13h30-17h

Médiathèque  
4 ter rue de Paris  
49430 Durtal  
02 52 75 02 95  
[mediathequedurtal@ccals.fr](mailto:mediathequedurtal@ccals.fr)



Un portail est accessible à l'adresse suivante : [www.bib-ccals.net](http://www.bib-ccals.net) Vous pouvez réserver des livres et aller les chercher dans la bibliothèque de votre choix. Selon les périodes sanitaires, les services s'adaptent entre drive et accueil du public.

## Collecte : changement de semaine en 2021

**En 2021, ouvrez l'oeil sur votre semaine de collecte !**

Entre 2020 et 2021, deux semaines impaires se suivent. Pour maintenir une collecte tous les 15 jours, **la collecte des semaines paires passe en semaines impaires, et inversement. Vous conservez votre couleur de référence et votre jour de collecte dans la semaine.**

**2020 semaine impaire** → **Semaine paire en 2021**

**2020 semaine paire** → **Semaine impaire en 2021**

## Les bons gestes pour la collecte

### Rappels :

Avant la collecte => N'oubliez pas de **sortir vos conteneurs la veille** du passage du camion.

Après la collecte => Pour ne pas encombrer les trottoirs et gêner la circulation des piétons ou véhicules, **les conteneurs ne doivent en aucun cas rester à demeure sur la voie publique**. Chacun doit donc veiller à rentrer ses conteneurs au sein de sa propriété, au plus tôt après la collecte des déchets.

## Collecte amiante, les prochaines dates

Les samedis matin, en déchèterie.

Inscription 15 jours à l'avance, dans la limite des places disponibles.

Châteauneuf : le 13 février 2021

Durtal : le 17 avril 2021

Seiches : le 25 septembre 2021

Tiercé : le 27 novembre 2021

## Planning Balayage

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Vendredi 29	Vendredi 26	Vendredi 26	Vendredi 30	Vendredi 28	Vendredi 25
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Vendredi 23	Vendredi 27	Vendredi 24	Vendredi 29	Vendredi 26	Vendredi 31

IL est impératif que vos véhicules ne stationnent pas Place de l'Église, rue de la Mairie, rue des Écoles, rue de Vieilleville, rue de la Motte, Lotissement Les Fresnières et Les Vallons du Loir, ces jours-là.

## Les coûts des erreurs de tri

Carton, verre, plastique... S'ils sont bien triés, ces déchets peuvent être valorisés et recyclés.

27 bouteilles en plastique = un pull polaire pour l'hiver,

660 canettes en aluminium = un nouveau vélo !

Le geste de tri évite l'extraction de nouvelles ressources naturelles, ainsi que leur acheminement et leur traitement, à l'origine de fortes pollutions.

C'est comme ça que recycler 1 tonne de papier, revient à épargner 17 arbres (sans parler des économies d'eau et d'électricité).

Pour autant, le geste de tri peut coûter cher s'il est mal réalisé : en effet, les erreurs de tri représentent un manque à gagner ainsi que des frais importants pour la collectivité.

Une fois collectés, les déchets mal triés passent par la chaîne de tri où ils sont isolés en refus de tri.

Ils sont ensuite acheminés vers l'usine de valorisation énergétique de Lasse.

Ces différentes étapes représentent un coût.

En effet, alors que le traitement des ordures ménagères coûte 76 € la tonne hors transport, le traitement des erreurs de tri coûtent 280 € la tonne !

Aujourd'hui, 14% de ce qui est collecté dans nos conteneurs jaunes repart à l'usine de valorisation énergétique (ex : textiles, ordures ménagères, bouteilles en verre, chaussures...).

**Ces erreurs impactent fortement la productivité et la qualité de tri, augmentent les coûts de traitement et rendent plus difficile et dangereux le travail des opérateurs de tri.**

**D'où l'importance de bien trier (pour la sécurité, pour la planète et pour notre porte-monnaie) !**



### Déchèteries :

Tiercé : 02.41.42.13.51

Durtal : 02.41.69.01.10

Châteauneuf : 02.41.33.92.08

Seiches : 02.41.76.40.34

### Horaires d'ouverture :

#### du 1er mars au 31 octobre

Lundi et samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h30

Mardi au vendredi : 14h à 18h30

#### du 1er novembre au 28 février

Lundi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Mardi au vendredi : 14h à 18h

Chaque usager doit être muni d'une carte nominative pour accéder aux déchèteries du SICTOM Loir et Sarthe .

Cette carte vous donne droit à 18 entrées comprises dans votre redevance Ordures Ménagères.

### Vous n'avez pas encore votre carte ?

Il suffit de demander le formulaire auprès de votre Mairie et de retourner ce document au SICTOM Loir et Sarthe  
103 rue Charles Darwin 49125 TIERCÉ - Email : [sictom@loir-sarthe.fr](mailto:sictom@loir-sarthe.fr)  
Tél : 02 41 37 56 89



## Chez Lulu

Bonjour !

Après cette année tourmentée, une nouvelle année s'offre à nous ! Page blanche et stylo entre nos mains c'est parti pour un nouveau chapitre !!!

Votre commerce vous accueille pour différents services :

- Le dépôt de pain
- La Poste
- L'épicerie
- La brasserie sur place et à emporter pendant la période de COVID
- Le café bar
- Le portage de repas à domicile

Voici les horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 7h30 - 14h ; 16h - 19h30  
 Samedi : 8h - 14h ; 16h - 20h  
 Dimanche : 8h - 13h

Pour plus d'informations, questions, réservations... je suis à votre disposition au commerce mais également par téléphone au 06 17 97 66 34 et sur le Facebook Chez Lulu.



*Chez Lulu* vous souhaite une très Belle Année 2021 porteuse d'espoir et de solidarité !

Merci à vous d'être présent au quotidien, j'ai hâte de vous revoir pour de nouvelles aventures 😊

À bientôt.....Tôpette !

Ludivine



**Les Élections Départementales et Régionales** devraient avoir lieu probablement en juin 2021, et en 2022, les électeurs seront appelés aux urnes pour élire le Président de la République et les députés.

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la Région, pour une durée de 6 ans.  
 Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaires et proportionnels.

les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton, pour une durée de 6 ans.  
 Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

**Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur une liste électorale.**

Il faudra prévoir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Inscription :

- En Mairie
- Par internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Par courrier : formulaire CERFA n°12666\*02 à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Mangeons Loc'ALS

Mangeons Loc'ALS, la boutique en ligne de produits locaux en Anjou Loir et Sarthe.

Mise en place pendant le confinement grâce à la chambre d'agriculture, la région Pays de la Loire et les producteurs locaux, chaque semaine des bénévoles ont procédé à la préparation, la livraison ou la distribution des paniers de produits commandés et payés par le consommateur via la boutique en ligne.

Le consommateur a la possibilité de faire son choix parmi une centaine (nombre de produits) de produits locaux (fruits, légumes, miel, crêpes, noix, fromage, yaourt, crème, viande, vin, jus de fruits...).



Cela devait être une boutique éphémère et prendre fin au 31 août 2020. MAIS après plusieurs réunions, plusieurs mails échangés entre producteurs et consommateurs, il a été décidé que MANGEONS LOC'ALS se devait de perdurer afin de satisfaire ses consommateurs. Porté par les bénévoles, les producteurs et les consommateurs, c'est ainsi que l'Association Mangeons Loc'ALS a vu le jour.

C'est avec Mélanie BOURGERIE, élue Présidente, ainsi que Simon, Marie, Gaétan, Thierry, Charles Henri, Kevin, et Emmanuel, que le bureau de Mangeons Loc'ALS a voté le 30 septembre, la création de l'Association.

Une nouvelle organisation est mise en place depuis le 16 octobre 2020. Ainsi les commandes sont effectuées jusqu'au lundi soir minuit pour un retrait des commandes soit à Seiches sur le Loir le vendredi de 17h30 à 19h00 à la Ferme des Marolles soit à Daumeray le samedi matin de 10h30 à 12h00 à la ferme du Potager de la grande maison.

**Commande en ligne**

Je compose mon panier comme bon me semble et je passe commande avant le **lundi soir à minuit**

**LUNDI**

Oh ma commande !

Vous avez reçu un mail de confirmation ?  
 > c'est que votre commande est bien validée

“ ... ensuite ... ”

**Nous préparons votre commande**

Les produits que vous avez choisis sont collectés chez les producteurs

et les bénévoles préparent votre commande

et hop ! :) **Je récupère ma commande près de chez moi**

deux points de retrait \*

<b>le vendredi</b> 17h30 à 19h00 à la Ferme des Marolles à Seiches	<b>le samedi</b> 10h30 à 12h00 au Potager de la Grande Maison à Daumeray
--	--

\*Choix du point de retrait au moment de la commande

**L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser en Mairie pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Adressage

Comme évoqué précédemment, la fibre arrive !!

Pour faciliter l'arrivée de la fibre dans vos foyers, la Municipalité a dû procéder à l'adressage.

Pour cela il faut nommer ou renommer et numéroter l'ensemble des voies et habitations (rues, chemins, impasses, places, routes, lieux-dits).

Deux façons nous étaient proposées. À Baracé, nous avons choisi la façon la plus la simple :

La numérotation continue (1, 2, 3,4...) que ce soit dans le bourg ou en campagne (lieux-dits).

La deuxième façon, que vous verrez peut-être dans certaines communes voisines, est la numérotation métrique (le numéro est attribué en fonction de la distance qui sépare le début de la voie, du point d'accès ou de l'entrée de l'habitation).

Retrouvez toutes les informations concernant le déploiement de la fibre optique dans le département sur le site [anjou-numerique.fr](http://anjou-numerique.fr)

2 LA NUMÉROTATION

À partir de la localisation des points d'accès à la parcelle sur la voie ou de l'entrée de l'habitation, la numérotation peut être continue ou métrique. Les deux types peuvent coexister dans la commune.

! Pour la numérotation ou la création de nouveaux numéros, un arrêté du maire est suffisant.

Numérotation continue  
PRINCIPALEMENT EN CENTRE-BOURG

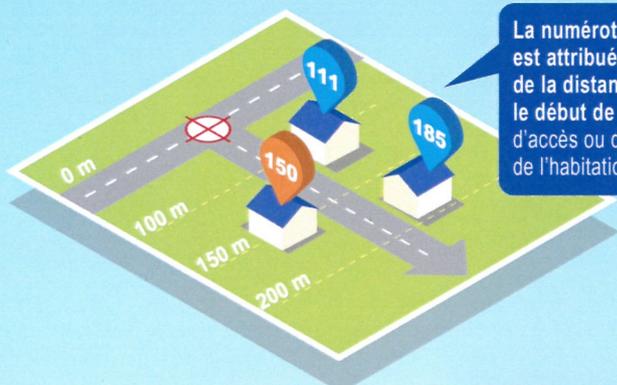


Numéroter par ordre croissant à partir du début de la voie. Les numéros pairs sont à droite et impairs à gauche.

Éviter les extensions bis, ter, quater..., ainsi que les lettres A, B, C, D...

Prévoir des numéros pour les futures constructions ou changements de destination du bâti (grange ou dépendance en logement).

Numérotation métrique  
PRINCIPALEMENT HORS AGGLOMÉRATION



La numérotation métrique est attribuée en fonction de la distance qui sépare le début de la voie, du point d'accès ou de l'entrée de l'habitation.

Numéroter par ordre croissant en s'éloignant du centre de la commune.

Pour les habitations en lieux-dits, choisir la numérotation continue ou métrique en fonction de la configuration des lieux.



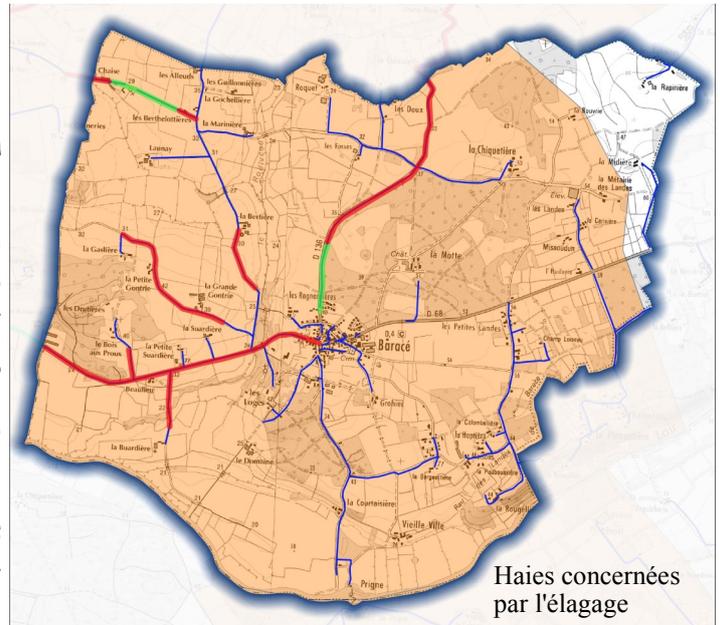
Numérique

LA FIBRE SE DÉPLOIE

Élaguer pour déployer la fibre : une obligation des propriétaires

Le Syndicat Anjou Numérique (composé du Département, de la Région et des Intercommunalités) et son partenaire Anjou Fibre déploient un réseau de fibre optique pour raccorder tous les habitants et entreprises de l'Anjou qui pourront bientôt bénéficier d'Internet Très Haut Débit ! Pour ce faire, la fibre devrait emprunter une partie des poteaux téléphoniques ou électriques existants.

Or, le développement de la végétation sur certains poteaux et lignes ne permet pas l'accès des techniciens aux infrastructures et peut empêcher durablement le déploiement de la fibre.



Pour rappel, les propriétaires concernés ont l'obligation de procéder aux travaux d'élagage pour le maintien des réseaux en bon état de fonctionnement mais également pour permettre le déploiement de la fibre.

Légende

- Réseau télécom aérien
- Haie existante
- Haie élagage nécessaire

Ces travaux sont à entreprendre sans tarder, entre septembre et mars, période favorable pour limiter les incidences sur l'environnement. Une fiche technique est à votre disposition sur le site internet d'Anjou Numérique ([www.anjou-numerique.fr](http://www.anjou-numerique.fr), rubrique 100% fibre) pour vous conseiller sur les bonnes pratiques. Cet élagage peut être effectué par le propriétaire ou par une entreprise agréée.

**ATTENTION, à défaut d'élagage, le déploiement de la fibre sur BARACÉ peut être durablement repoussé.**

Anjou Numérique - 48Bd boulevard Foch - 49941 Angers Cedex 9 - [contact@anjou-numerique.fr](mailto:contact@anjou-numerique.fr)  
<https://www.anjou-numerique.fr/particuliers/>

Mutuelle Communale

Une mutuelle communale qu'en pensez-vous ?

L'accès aux soins médicaux peut aujourd'hui poser problème à un certain nombre de personnes. 5% de la population française renonce aux soins, faute de complémentaire santé.

Une mutuelle communale, qu'est-ce que c'est ?

C'est une complémentaire comme les autres à la différence qu'elle est négociée pour les habitants intéressés de la commune. Elle permet de bénéficier de meilleures conditions et de tarifs plus bas que si chacun négocie de son côté. Voilà pourquoi le nombre de créations de mutuelles communales ne cesse de croître actuellement en France.

Cette mutuelle communale s'adresse à toute personne ne bénéficiant pas de mutuelle par leurs entreprises, tel les indépendants, les retraités, les fonctionnaires, les agriculteurs, ...

Afin de connaître la situation spécifique de la commune et avant de mener une réflexion plus approfondie sur ce sujet, la municipalité de Baracé souhaiterait connaître votre avis. Elle vous propose de répondre au questionnaire joint à ce bulletin.

Les réponses recueillies permettront d'orienter le choix des élus et de savoir si un tel dispositif peut-être pertinent au niveau de notre commune.

Transports scolaires

Des lignes de transports scolaires sont mises en place entre :

- **Baracé et Tiercé** pour les écoles maternelles et primaires : Départ Place de l'Église à 8h25 et retour Place de l'Église à 16h50 .
- **Baracé et Durtal** pour le collège Les Roches : Départ Place de l'Église à 7h44 et retour Place de l'Église à 17h30, et le mercredi retour à 12h45.
- **Baracé et Châteauneuf** pour le collège St François : Départ Place de l'Église à 7h47 et retour Place de l'Église à 17h25, et le mercredi arrivée à 12h05 .

CLIC Nord Est Anjou

Le CLIC est un service **gratuit** financé par le Département du Maine et Loire, par les Communauté de communes Baugeois Vallée et Anjou Loir & Sarthe ainsi que la CARSAT.

QUOI DE NEUF ?

Depuis le 23 mai, Mr GUENE Bernard est Président du CLIC Nord Est Anjou. Il succède à Mr LEROY Jacques qui a présidé le CLIC durant 15 années.

À compter du 25 novembre prochain, Karine COMMEAU quittera le CLIC et sera remplacée par Cathy CHASLERIE en tant qu'assistante de coordination.

POUR QUI ?

Vous êtes une personne de 60 ans et plus, un parent, un proche, un voisin... ou encore un professionnel en relation avec la personne âgée, le CLIC s'adresse à vous tous.

POURQUOI ?

- Pour vous aider à trouver des solutions :
- Aide à domicile
  - Portage de repas
  - Soins à domicile
  - Adaptation du logement
  - Télé assistance
  - Accueil de jour
  - Transport adapté
  - Hébergement temporaire
  - Logement foyer (EHPA)
  - Maison de retraite (EHPAD)
  - Loisirs
  - Accueil familial

« De multiples solutions adaptées  
A vos besoins et à votre situation »

NOS SOLUTIONS ?

Le CLIC vous propose une réponse adaptée et personnalisée aux difficultés liées au vieillissement.

**Le CLIC vous assure :**

- Un accueil
- Une écoute
- Un soutien
- Une évaluation de vos besoins

**Le CLIC à votre écoute pour :**

- Vous informer, vous conseiller et vous orienter
- Établir avec vous une aide personnalisée et son suivi
- Vous accompagner dans vos démarches
- Coordonner les différents intervenants

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
 MAISON DE SERVICES AU PUBLIC  
 15 Av Legoulz de la Boulaie, Baugé - 49 150 BAUGÉ EN ANJOU  
**02 41 89 14 54** - clicnordestanjou@orange.fr

PERMANENCES :

- DURTAL** : Les Mardis de 9h00 à 12h30 MSAP - 11 rue Joseph Cugnot - 49140 DURTAL
- SEICHES** : Les Jeudis de 9h00 à 12h30 MSP - 14 rue Henri Régnier - 49140 SEICHES SUR LE LOIR
- TIERCÉ** : Les Mercredis de 9h00 à 12h30 - 2 avenue des Erables - 49125 TIERCÉ (locaux ADMR)

**ADMR**

L'Association ADMR est présente sur les communes de Baracé, Huillé, Lé-zigné, Les Rairies, Montigné les Rairies et Durtal. Les 23 salariés interviennent auprès des personnes dans les domaines du ménage, du repassage, de la préparation des repas, de l'aide à la personne (Lever, coucher, toilette), de la garde d'enfants, de l'aide à la mobilité et de la téléassistance.



**Le lien social au cœur de l'action.**

Apporter aide et soutien aux plus fragiles ou isolés, aux familles et aux personnes âgées ou handicapées partout sur le territoire sont les principales missions de l'ADMR. 11 bénévoles œuvrent au sein de l'ADMR de Durtal pour véhiculer ces valeurs.

**Nous contacter :**

Nos secrétaires peuvent vous accueillir mais il est conseillé suite aux conditions sanitaires liées à la COVID de prendre contact par téléphone.

**Contact :** 27 rue St Pierre, 49430 Durtal. Tel : 02 41 76 16 12 [www.admr.org/associations/admr-durtal](http://www.admr.org/associations/admr-durtal).

**VOITUR'ÂGES : Service de transport solidaire**



Basé sur du bénévolat et de l'échange, le service de transport solidaire Voitur'âges facilite les déplacements pour les nécessités de la vie courante et crée ainsi du lien social entre les personnes.

Depuis sa création, le recours à l'utilisation de Voitur'âge offre une véritable alternative pour les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer et leur permet de se rendre à un rendez-vous du quotidien tout en partageant un moment de convivialité et d'accompagnement avec le chauffeur bénévole.

Le bénévole transporte ponctuellement une personne dans l'impossibilité de se déplacer pour une démarche (visite médicale, démarche administrative, visite familiale ...). Les habitants concernés sont particulièrement les personnes âgées, les personnes handicapées ou d'autres personnes ayant besoin de se déplacer.

Si des personnes souhaitent bénéficier de ce transport, elles peuvent s'inscrire dès à présent auprès du référent communal. Elles devront remplir un dossier et s'acquitter d'une adhésion de 3 €.

L'Association recherche de nouveaux chauffeurs ! N'hésitez pas à prendre part à cette aventure humaine et solidaire.

Contact en Mairie de Baracé au 02 41 76 93 66 ou avec Christine RICHARD : 06 88 67 96 71.

**Les volontaires sont les bienvenus !**

**La Commune de Baracé recherche activement des bénévoles.**

**Sourires Part'âgés**

L'Association Sourires Part'âgés a organisé sa traditionnelle action à l'occasion de la journée Internationale des personnes âgées en partenariat avec la Communauté de Communes.

**Le samedi 3 octobre, toute une équipe de bénévoles était en force sur notre territoire de Tiercé, Baracé et Cheffes... Une matinée pleine de belles rencontres.**

**Le but de cette action :** Distribuer gratuitement une pensée pour que vous puissiez l'offrir à une personne âgée de cœur : un(e) ami(e), un(e) proche, un(e) voisin(e), un parent ou grands-parents...

En cette période difficile de crise sanitaire où la distanciation sociale touche particulièrement nos seniors, **Offrir une fleur**, un sourire, rendre visite à un senior prend alors tout son sens. La journée internationale des personnes âgées est donc l'occasion de sensibiliser la population et faire connaître d'avantage notre association.

Sourires Part'âgés souhaite vraiment remercier toute l'équipe de bénévoles qui a répondu présent et toutes les personnes qui ont participé à cette action.

**Une matinée remplie de sourires pour nos seniors.**

[contact@sourires-partages.com](mailto:contact@sourires-partages.com)





**VOUS AVEZ  
DES BESOINS POUR DES  
TRAVAUX DE...**



*JARDINAGE*



*BRICOLAGE*



*MENAGE*

**CONTACTEZ-NOUS, NOUS AVONS LA SOLUTION**

ESCALE à Durtal  
11 rue Joseph Cugnot  
Tél : 02 41 76 12 20

[www.escale-emploi.fr](http://www.escale-emploi.fr)  
[association-escale-contact@orange.fr](mailto:association-escale-contact@orange.fr)

ESCALE à Seiches sur Loir  
Place Auguste Gautier  
Tél : 02 41 76 42 75



Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

[escale-emploi.fr](http://escale-emploi.fr)

**ESCALE vous propose :**

Un accompagnement *individualisé pour la recherche d'emploi*

**La réalisation de missions de travail**

*(ménage, repassage, nettoyage de locaux, bricolage, jardinage, emplois du bâtiment...)*

**ESCALE SEICHES**

Place Auguste Gautier  
49140 SEICHES SUR LE LOIR  
02 41 76 42 75

**ESCALE DURTAL**

11 rue Joseph Cugnot  
49430 DURTAL  
02 41 76 12 20



Association Intermédiaire



## Transport à la demande (TAD) Bassin de Châteauneuf/Tiercé/Etriché

Le service de transport à la demande simplifie vos déplacements pour vous rendre soit :

- en gares SNCF de Tiercé ou d'Etriché, afin d'emprunter un train (TER) du lundi au vendredi entre 6h55 (1<sup>er</sup> départ de TER) et 19h05 (dernière arrivée de TER).
- vers les communes de Châteauneuf-sur-Sarthe ou de Tiercé
- vers une ligne du réseau Aléop (411 ou 412)

Pour cela, il suffit d'appeler la centrale de réservation au 02 41 22 72 90, et de programmer votre trajet (aller et/ou retour) au minimum la veille pour le lendemain avant 16h. Le véhicule Aléop (anciennement Anjoubus) passe vous chercher à l'arrêt « Aléop à la demande » le plus proche de chez vous.

Pour les personnes à mobilité réduite, le Transport à la Demande effectue une prise en charge à domicile sur justificatif.

Le service TAD est développé sous forme de point d'arrêt sur les communes de Cheffes-sur-Sarthe, Tiercé, Baracé, Juvardeil, Etriché, Champigné, Querré, Marigné, Cherré, Soeudres, Contigné, Brissarthe, Châteauneuf-sur-Sarthe, Miré, Chemiré-sur-Sarthe, Daumeray.

Depuis l'un de ces points d'arrêt TAD, vous pouvez vous rendre à Châteauneuf-sur-Sarthe, Tiercé ou rejoindre une ligne régulière ALEOP n°411 ou 412, ou aller en gare SNCF de Tiercé et/ou Etriché pour seulement 2€ le trajet à l'unité (tarifs encore plus avantageux avec le carnet de 10 tickets ou les abonnements).

Renseignements et réservations : Aléop service à la demande, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h au 02 41 22 72 90.

Plus d'informations sur [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)

